



MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETE

Plan quinquennal



**PLAN QUINQUENNAL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET NOUVELLE CITOYENNETÉ
(2024-2029)**

5

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
Contexte et enjeux	5
Contexte national et international	5
Enjeux clés	6
Vision et mission du ministère	7
Vision	7
Mission	8
Principes directeurs du plan quinquenal	10
1. Dialogue avec les parties prenantes	10
2. Renforcement de l'administration	10
3. Investissement dans la formation et le développement des enseignants	11
4. Promotion de l'équité et de l'inclusion	11
5. Intégration des technologie de l'information et de la communication (TIC)	11
2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES	12
1. Amélioration de l'accès à une éducation de qualité	12
2. Promotion de l'équité et de l'inclusion	13
3. Renforcement du développement professionnel des enseignants et des inspecteurs	13
4. Modernisation du système éducatif par l'intégration des TIC	14
5. Développement d'une nouvelle citoyenneté	14
3. AXES STRATEGIQUES PRIORITAIRES	15
Axe 1: Transformation de l'infrastructure et des ressources pédagogiques	15
Modernisation des infrastructures scolaires	15
Equipement en technologies numériques	16
Axe 2: Amélioration de la qualité des apprentissages	16
Révision des curricula	17
Renforcement de la formation des enseignants	17

Axe 3: Renforcement de la gouvernance et de la gestion du système éducatif	18
Rationalisation de la gestion administrative.....	18
Coordination avec les partenaires techniques et financiers.....	19
Axe 4: Promotion de la citoyenneté et des valeurs patriotiques dans l'éducation	20
Intégration des valeurs civiques et patriotiques dans l'éducation.....	20
Engagement des jeunes dans les initiatives communautaires.....	20
Axe 5: Innovation et durabilité	22
Intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation.....	22
Développement de compétences pour le développement durable.....	23
4. RÉSULTATS ATTENDUS	24
Impact global sur le système éducatif à l'horizon 2029.....	24
Indicateurs de succès à long terme.....	25
5. CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	27
Mécanismes de suivi stratégique.....	27
Evaluation périodique des progrès.....	28
Adaptation et révision des priorités stratégiques.....	28
6. PROPOSITION DE FINANCEMENT	30
Financement public.....	30
Financement des partenaires techniques et financiers.....	31
Mécanismes innovantes de financement.....	31
Rationalisation des dépenses.....	31
7. CONCLUSION	32
Synthèse de l'ambition du ministère pour les cinq prochaines années.....	32
Appel à l'engagement des parties prenantes.....	33



Si nous réussissons dans l'éducation, tout le reste suivra.

Nous aurons des **hommes et femmes capables**
de faire face à tous les défis qui se présenteront.



INTRODUCTION



CONTEXTE ET ENJEUX

L'éducation en République Démocratique du Congo se trouve à un tournant crucial. Après plusieurs décennies de réformes partielles et de défis structurels persistants, le secteur de l'éducation est appelé à jouer un rôle central dans le développement durable du pays. La vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur **Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo**, qui met l'accent sur l'éducation comme levier clé du développement, se concrétise à travers ce plan quinquennal (2024-2029) pour le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté.

CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Sur le plan national, la RDC fait face à des défis multiples, allant de l'accès inégal à l'éducation à la qualité insuffisante de l'enseignement, en passant par une gouvernance souvent inefficace du système éducatif. Les zones rurales et les populations les plus vulnérables, en particulier les filles, restent largement sous-desservies. Le pays est également confronté à une demande croissante pour des compétences modernes dans un contexte de mondialisation et de transformation numérique rapide.

Au niveau international, les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 4 sur l'éducation de qualité, exercent une pression accrue sur les gouvernements pour garantir un accès équitable à une éducation inclusive et de qualité. La RDC, en tant que membre de la communauté internationale, s'est engagée à atteindre ces objectifs, ce qui nécessite une refonte stratégique de son système éducatif.

ENJEUX CLÉS

ACCESSIBILITÉ ET ÉQUITÉ



Bien que des progrès significatifs aient été réalisés avec la gratuité de l'enseignement primaire, des disparités subsistent, en particulier pour les filles, les enfants vivant avec un handicap et ceux des zones rurales. L'un des enjeux majeurs pour les cinq prochaines années est de garantir une éducation accessible à tous, sans discrimination.

QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT



La qualité de l'éducation en RDC est affectée par un manque de ressources, une formation inadéquate des enseignants, et des infrastructures souvent inadaptées. L'amélioration de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux reste un défi central pour assurer que les élèves acquièrent les compétences nécessaires pour leur future vie professionnelle et citoyenne.

MODERNISATION ET INNOVATION



L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le système éducatif est indispensable pour moderniser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. L'adoption des technologies numériques doit être accélérée pour préparer les jeunes à un monde de plus en plus numérique et globalisé.

CITOYENNETÉ ET VALEURS RÉPUBLICAINES



Le renforcement de la citoyenneté, de l'éthique, et du patriotisme parmi les jeunes générations est essentiel pour bâtir une société congolaise forte et solidaire. L'éducation doit jouer un rôle clé dans la formation de citoyens responsables et engagés, capables de participer activement au développement du pays.

GOUVERNANCE ET COORDINATION



Le système éducatif en RDC souffre d'une gouvernance fragmentée, avec des manques de coordination entre les différents niveaux et acteurs du secteur. Une gestion axée sur les résultats, fondée sur des données fiables et une meilleure coordination avec les partenaires techniques et financiers, est cruciale pour maximiser l'impact des réformes éducatives.

Le plan quinquennal 2024-2029 se positionne comme une réponse stratégique aux défis complexes auxquels le système éducatif congolais est confronté. En définissant des priorités claires et en alignant les ressources disponibles sur ces priorités, ce plan vise à transformer le système éducatif en un pilier central du développement durable et de la prospérité de la RDC.

VISION ET MISSION DU MINISTÈRE



■ VISION

Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté aspire à transformer le système éducatif de la République Démocratique du Congo pour en faire un modèle d'excellence en Afrique. **D'ici 2029, l'éducation en RDC sera reconnue pour sa capacité à offrir un enseignement de qualité accessible à tous, à promouvoir l'égalité des chances, et à former des citoyens compétents, éthiques et engagés, capables de contribuer activement au développement durable du pays et à son rayonnement international.**

Cette vision repose sur l'idée que l'éducation est le moteur du développement économique et social, et que chaque Congolais, quelle que soit son origine ou sa situation géographique, doit avoir la possibilité de réaliser son potentiel grâce à une éducation inclusive, équitable et de qualité. Le Ministère vise également à ancrer une nouvelle citoyenneté, fondée sur les valeurs républicaines, le respect du bien commun, et une participation active à la vie démocratique et sociale du pays.

MISSION

La mission du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté est de **garantir un accès universel à une éducation de qualité, tout en renforçant les capacités des institutions éducatives à répondre aux besoins d'une société en pleine mutation**. Cette mission s'articule autour de plusieurs axes stratégiques :

ASSURER UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS

01

Développer un système éducatif inclusif et moderne qui répond aux besoins de tous les enfants congolais, avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'égalité des genres, et l'accès des populations vulnérables à une éducation de qualité.

02

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION

Veiller à ce que chaque enfant, indépendamment de son sexe, de son origine ethnique, de sa situation économique ou de son lieu de résidence, ait accès à une éducation de qualité. Le Ministère s'engage à réduire les inégalités en matière d'éducation et à promouvoir l'inclusion à tous les niveaux du système éducatif.

03

REFORCER LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES ÉDUCATIFS

Investir dans la formation continue des enseignants et des cadres éducatifs pour garantir un enseignement de haute qualité. Cela inclut le développement professionnel, la modernisation des méthodes pédagogiques, et l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement.

04

MODERNISER LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour moderniser l'enseignement et la gestion administrative des établissements scolaires. Le Ministère vise à équiper les écoles en outils numériques et à former les enseignants et les élèves à leur utilisation.

05

ENCOURAGER LA NOUVELLE CITOYENNETÉ ET LES VALEURS RÉPUBLICAINES

Instaurer une éducation à la citoyenneté qui encourage les valeurs de liberté, fraternité, solidarité, justice, paix et travail. Le Ministère s'engage à former des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs, et capables de contribuer activement au développement de la RDC.

06

OPTIMISER LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES

Mettre en place une gestion efficace et transparente du système éducatif, fondée sur des données fiables, une planification rigoureuse, et une coordination étroite avec les partenaires techniques et financiers. Le Ministère vise à rationaliser la gestion des ressources pour maximiser l'impact des réformes éducatives.

En résumé, la mission du Ministère est de créer un environnement éducatif où chaque Congolais peut développer son plein potentiel, devenir un citoyen engagé et compétent, et contribuer activement à la prospérité et à la paix de la République Démocratique du Congo.



PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN QUINQUENNIAL

Le plan quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté repose sur **cinq principes directeurs** qui guideront l'ensemble des actions et réformes à entreprendre au cours des cinq prochaines années. Ces principes sont conçus pour assurer une transformation profonde et durable du système éducatif congolais, en ligne avec les aspirations nationales et les objectifs globaux de développement.

1. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le dialogue avec les parties prenantes constitue le socle de toutes les actions envisagées. Le Ministère s'engage à maintenir un processus consultatif inclusif qui prend en compte les voix et les besoins de tous les acteurs du secteur éducatif, y compris les élèves, les enseignants, les parents, les communautés locales, les organisations de la société civile, et les partenaires techniques et financiers. Ce dialogue continu garantira que les décisions prises sont représentatives, légitimes et soutenues par l'ensemble des parties prenantes. Il facilitera également l'adhésion aux réformes et leur mise en œuvre réussie à tous les niveaux du système éducatif.

2. RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION

Un système administratif fort et efficace est essentiel pour la mise en œuvre des réformes éducatives. Le renforcement de l'Administration vise à améliorer la capacité institutionnelle du Ministère et de ses structures décentralisées pour assurer une coordination efficace, un suivi rigoureux, et une évaluation continue des initiatives éducatives. Cela inclut la rationalisation des processus administratifs, le développement des capacités des personnels administratifs, et l'amélioration des mécanismes de gestion des ressources. Une administration renforcée est la clé pour garantir que les politiques et les programmes éducatifs sont exécutés de manière efficiente et alignés sur les objectifs stratégiques nationaux.



3. INVESTISSEMENT DANS LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont au cœur du système éducatif. Pour offrir une éducation de qualité, il est impératif d'investir dans leur formation initiale et continue. Le Ministère s'engage à renforcer les programmes de formation des enseignants, à offrir des opportunités régulières de développement professionnel, et à valoriser le statut des enseignants dans la société. En mettant l'accent sur l'amélioration des compétences pédagogiques, le soutien continu, et la reconnaissance du travail des enseignants, le Ministère vise à attirer et retenir des enseignants de haute qualité, capables de répondre aux besoins éducatifs diversifiés des élèves et de s'adapter aux évolutions pédagogiques contemporaines.

4. PROMOTION DE L'ÉQUITÉ ET DE L'INCLUSION

L'équité et l'inclusion sont des valeurs fondamentales qui sous-tendent toutes les actions du Ministère. Le plan quinquennal met l'accent sur la création d'un environnement éducatif sûr, inclusif, et accueillant pour tous les élèves, indépendamment de leur sexe, de leur origine sociale, de leur situation géographique, ou de leurs capacités physiques et intellectuelles. Une attention particulière sera accordée à la sécurité et à la protection des filles dans les écoles, ainsi qu'à l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux. En promouvant l'équité, le Ministère s'assure que chaque élève a la possibilité de réaliser son plein potentiel, contribuant ainsi à la construction d'une société plus juste et solidaire.

5. INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

À l'ère numérique, l'intégration des TIC dans le système éducatif est essentielle pour moderniser l'enseignement, améliorer l'accès à l'éducation, et préparer les élèves aux défis du 21e siècle. Le Ministère s'engage à équiper les écoles en outils numériques, à former les enseignants et les élèves à leur utilisation, et à intégrer les TIC dans les programmes d'enseignement. Cette intégration permettra de diversifier les méthodes d'apprentissage, d'enrichir les contenus pédagogiques, et de rendre l'éducation plus interactive et accessible, en particulier dans les zones reculées. L'utilisation des TIC est également un levier pour améliorer la gestion administrative des établissements scolaires et pour favoriser l'innovation pédagogique.

OBJECTIFS STRATEGIQUES



Le plan quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté définit **cinq objectifs stratégiques majeurs** qui orienteront toutes les actions et initiatives au cours des cinq prochaines années. Ces objectifs sont conçus pour répondre aux défis actuels du système éducatif congolais tout en le préparant aux exigences futures d'une société en pleine mutation.

1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Pour tous les enfants de la République Démocratique du Congo est une priorité absolue. Cet objectif vise à éliminer les barrières à l'éducation, qu'elles soient économiques, géographiques, ou sociales, pour garantir que chaque enfant, quel que soit son contexte, puisse bénéficier d'un enseignement de qualité. Le Ministère s'engage à :

- Accroître l'accès à l'éducation de base, en particulier dans les zones rurales et les communautés marginalisées.
- Améliorer les infrastructures scolaires pour offrir un environnement d'apprentissage sûr et stimulant.
- Assurer une formation adéquate des enseignants pour qu'ils puissent fournir un enseignement de qualité.
- Introduire des programmes spécifiques pour encourager la rétention scolaire et réduire les taux d'abandon, notamment chez les filles et les enfants vulnérables.

2. PROMOTION DE L'ÉQUITÉ ET DE L'INCLUSION

L'équité et l'inclusion sont au cœur de la vision éducative du Ministère. Cet objectif stratégique vise à créer un système éducatif où tous les élèves, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur situation économique ou de leurs capacités physiques et intellectuelles, ont les mêmes opportunités de réussite. Pour y parvenir, le Ministère se concentrera sur :

- La mise en place de politiques et de programmes visant à éliminer les discriminations dans l'accès à l'éducation.
- Le développement de programmes spécifiques pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, en assurant que les écoles soient accessibles et adaptées à leurs besoins.
- La promotion de la sécurité et de la protection des filles dans les écoles, avec des mesures spécifiques pour prévenir et traiter les violences basées sur le genre.
- L'encouragement à la diversité et à l'inclusion au sein des écoles, en valorisant les différentes cultures et en promouvant un climat de tolérance et de respect.

3. RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS ET DES INSPECTEURS

Les enseignants et les inspecteurs sont les piliers du système éducatif. Leur formation et leur développement continu sont essentiels pour garantir une éducation de qualité. Cet objectif stratégique se concentre sur l'amélioration des compétences pédagogiques et professionnelles des enseignants, ainsi que sur le renforcement des capacités des inspecteurs, afin de mieux répondre aux besoins des élèves et d'aligner l'enseignement sur les standards internationaux. Le Ministère s'engage à :

- Mettre en place des programmes de formation initiale et continue pour les enseignants et les inspecteurs, en intégrant les dernières innovations pédagogiques et les meilleures pratiques en matière d'évaluation et de supervision.
- Valoriser les métiers d'enseignant et d'inspecteur en améliorant les conditions de travail et en renforçant les incitations professionnelles.
- Créer des opportunités de développement professionnel continu pour permettre aux enseignants et aux inspecteurs de s'adapter aux évolutions pédagogiques et technologiques, et de jouer un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
- Encourager l'échange de bonnes pratiques entre enseignants et inspecteurs à travers des réseaux de collaboration, de mentorat et de supervision pédagogique, pour assurer une cohérence dans la mise en œuvre des réformes éducatives.

4. MODERNISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF PAR L'INTÉGRATION DES TIC

À l'ère numérique, **l'intégration des technologies de l'information et de la communication** (TIC) est cruciale pour moderniser le système éducatif et préparer les élèves aux défis du 21e siècle. Cet objectif stratégique vise à transformer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, tout en rendant l'éducation plus accessible et interactive. Pour atteindre cet objectif, le Ministère se focalisera sur :

- L'équipement des écoles en outils numériques et la connectivité Internet.
- La formation des enseignants à l'utilisation pédagogique des TIC pour enrichir l'enseignement et améliorer les résultats scolaires.
- Le suivi de l'intégration des TIC dans les curricula pour préparer les élèves aux compétences numériques nécessaires à leur future vie professionnelle.
- Le développement de plateformes d'apprentissage en ligne et de ressources éducatives numériques pour soutenir l'enseignement à distance et l'apprentissage autonome.

5. DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ

Le développement d'une nouvelle citoyenneté est essentiel pour bâtir une société congolaise forte, solidaire et respectueuse des valeurs républicaines. La nouvelle citoyenneté se définit comme **un engagement individuel et collectif des citoyens, résidant en République Démocratique du Congo, à promouvoir et respecter le bien commun, les valeurs républicaines et sociétales, et à favoriser l'unité dans la diversité.**

- Mettre en place des programmes de formation initiale et continue pour les enseignants et les inspecteurs, en intégrant les dernières innovations pédagogiques et les meilleures pratiques en matière d'évaluation et de supervision.
- Valoriser les métiers d'enseignant et d'inspecteur en améliorant les conditions de travail et en renforçant les incitations professionnelles.
- Créer des opportunités de développement professionnel continu pour permettre aux enseignants et aux inspecteurs de s'adapter aux évolutions pédagogiques et technologiques, et de jouer un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
- Encourager l'échange de bonnes pratiques entre enseignants et inspecteurs à travers des réseaux de collaboration, de mentorat et de supervision pédagogique, pour assurer une cohérence dans la mise en œuvre des réformes éducatives.

AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES



AXE 1 : TRANSFORMATION DE L'INFRASTRUCTURE ET DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

La transformation des infrastructures et des ressources pédagogiques est essentielle pour offrir un environnement d'apprentissage propice à l'acquisition des compétences nécessaires pour le 21e siècle. Cet axe stratégique vise à moderniser les infrastructures scolaires et à doter les établissements des technologies numériques indispensables à un enseignement de qualité.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Le système éducatif congolais doit relever le défi de moderniser ses infrastructures pour répondre aux besoins croissants des élèves et des enseignants. Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté s'engage à :

- **Réhabiliter et construire des infrastructures scolaires** : Un programme de réhabilitation et de construction d'écoles sera mis en œuvre pour désengorger les classes, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines où les besoins sont les plus pressants. Les nouvelles constructions respecteront des normes écologiques et seront accessibles aux élèves en situation de handicap, garantissant ainsi un environnement d'apprentissage inclusif et durable.
- **Assurer la maintenance et la durabilité des infrastructures** : Le Ministère mettra en place des mécanismes de maintenance régulière pour prolonger la durée de vie des infrastructures scolaires et assurer leur fonctionnalité continue. Des formations spécifiques seront également offertes aux gestionnaires d'écoles pour qu'ils puissent gérer efficacement ces infrastructures.
- **Créer des environnements d'apprentissage sûrs et stimulants** : Les écoles seront équipées de bibliothèques, de laboratoires scientifiques, d'espaces sportifs, et de salles de classe bien éclairées et ventilées, favorisant ainsi un cadre d'apprentissage holistique. Des infrastructures sanitaires adéquates seront également installées pour garantir l'hygiène et la santé des élèves.

ÉQUIPEMENT EN TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

L'intégration des technologies numériques est un levier crucial pour moderniser l'enseignement et améliorer les résultats scolaires. Cet axe comprend plusieurs initiatives visant à équiper les établissements scolaires en outils numériques :

- **Dotation en matériel informatique et numérique** : Les écoles seront équipées de salles informatiques, de tablettes, de projecteurs interactifs, et de connexions Internet pour permettre un apprentissage interactif et collaboratif. Le Ministère s'efforcera de réduire la fracture numérique en veillant à ce que les écoles des zones les plus reculées soient également dotées de ces équipements.
- **Développement de ressources pédagogiques numériques** : Le Ministère encouragera la création et la diffusion de contenus pédagogiques numériques, adaptés aux programmes scolaires nationaux. Ces ressources incluront des manuels numériques, des modules d'apprentissage en ligne, et des applications éducatives interactives, accessibles à tous les élèves et enseignants.
- **Formation à l'utilisation des technologies** : Pour assurer une utilisation efficace des technologies numériques, des programmes de formation seront mis en place pour les enseignants, les élèves, et le personnel administratif. Cette formation visera à développer les compétences numériques nécessaires pour intégrer les TIC dans les pratiques pédagogiques quotidiennes et pour tirer pleinement parti des outils numériques disponibles.
- **Promotion de l'enseignement à distance et hybride** : Dans le cadre de la transformation numérique, le Ministère encouragera l'adoption de l'enseignement à distance et des modèles hybrides, combinant apprentissage en présentiel et en ligne. Cela permettra de garantir la continuité de l'éducation dans des contextes de crise, comme les pandémies ou les conflits, et d'élargir l'accès à l'éducation pour les élèves ayant des contraintes géographiques ou logistiques.

AXE 2 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES

L'amélioration de la qualité des apprentissages est au cœur de la transformation du système éducatif en République Démocratique du Congo. Cet axe stratégique vise à revoir en profondeur les curricula pour les adapter aux besoins actuels et futurs des élèves, tout en renforçant la formation des enseignants pour qu'ils puissent dispenser un enseignement de qualité, aligné sur les standards internationaux.

RÉVISION DES CURRICULA

Les **curricula de l'éducation de base** doivent être révisés pour garantir qu'ils répondent aux exigences contemporaines et préparent les élèves à devenir des citoyens compétents et engagés. Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté s'engage à :

- **Actualiser les contenus pédagogiques** : Les programmes scolaires seront revus pour intégrer des compétences essentielles du 21e siècle, telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, et la collaboration. Les disciplines traditionnelles seront enrichies pour inclure des sujets émergents comme les technologies de l'information, le développement durable, et l'éducation à la citoyenneté.
- **Intégrer la nouvelle citoyenneté dans les curricula** : Conformément à la vision du Ministère, l'éducation à la citoyenneté sera intégrée dans tous les niveaux d'enseignement. Les élèves seront formés aux valeurs républicaines, à l'éthique, au respect des droits humains, et à l'engagement civique. Cette approche contribuera à former une génération de citoyens conscients de leurs responsabilités envers leur communauté et leur pays.
- **Adapter les curricula aux besoins locaux et mondiaux** : Les programmes d'études seront adaptés pour répondre aux réalités locales tout en tenant compte des enjeux globaux. Cela inclut l'intégration des langues nationales et des aspects culturels locaux, ainsi que la sensibilisation aux défis mondiaux tels que le changement climatique et la globalisation.
- **Assurer l'inclusion et l'équité dans les contenus éducatifs** : Les curricula seront conçus de manière à être inclusifs, tenant compte des besoins des élèves en situation de handicap, des filles, et des groupes marginalisés. Des efforts seront déployés pour éliminer les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité des chances pour tous les élèves.

RENFORCEMENT DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont les acteurs clés de l'amélioration de la qualité des apprentissages. Un renforcement de leur formation est indispensable pour leur permettre de mettre en œuvre les nouveaux curricula de manière efficace et adaptée aux besoins des élèves. Le Ministère s'engage à :

- **Mettre en place des programmes de formation continue** : Le développement professionnel des enseignants sera renforcé par des programmes de formation continue, axés sur les nouvelles méthodologies pédagogiques, l'utilisation des technologies numériques, et l'enseignement des compétences du 21e siècle. Ces formations seront obligatoires et accessibles à tous les enseignants, quel que soit leur lieu de travail.
- **Former les enseignants à la nouvelle citoyenneté** : Un volet important de la formation des enseignants portera sur l'éducation à la citoyenneté. Les enseignants seront formés à inculquer aux élèves les valeurs républicaines et à promouvoir une culture de paix, de tolérance, et de solidarité au sein des écoles.

- **Développer des centres d'excellence pour la formation des enseignants** : Des centres spécialisés seront créés pour former les enseignants aux compétences avancées dans des domaines spécifiques, comme les sciences, les technologies, l'éducation inclusive, et la gestion de classe. Ces centres serviront également de plateformes pour l'innovation pédagogique et le partage de bonnes pratiques entre enseignants.
- **Renforcer les capacités des inspecteurs** : Les inspecteurs joueront un rôle central dans l'évaluation de la mise en œuvre des nouveaux curricula et dans l'accompagnement des enseignants. Leur formation sera renforcée pour leur permettre de superviser efficacement l'enseignement, d'identifier les besoins en formation continue, et de garantir la qualité des apprentissages dans toutes les écoles.
- **Promouvoir une culture de l'innovation pédagogique** : Le Ministère encouragera l'innovation pédagogique à travers des initiatives pilotes, des projets de recherche action, et des plateformes de partage d'expériences entre enseignants. L'objectif est de créer un environnement où les enseignants se sentent soutenus et encouragés à expérimenter de nouvelles approches pour améliorer l'apprentissage des élèves.

AXE 3 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DE LA GESTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le renforcement de la gouvernance et de la gestion du système éducatif est essentiel pour assurer une mise en œuvre efficace des réformes et maximiser l'impact des ressources allouées. Cet axe stratégique vise à rationaliser la gestion administrative du secteur de l'éducation et à améliorer la coordination avec les partenaires techniques et financiers, afin de garantir une gouvernance transparente, efficace, et orientée vers les résultats.

RATIONALISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

Une gestion administrative solide et efficace est la clé pour une mise en œuvre réussie des politiques éducatives. Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté s'engage à:

- **Optimiser les structures administratives** : Le Ministère procédera à une révision et à une rationalisation des structures administratives centrales et décentralisées pour éliminer les doublons, réduire la bureaucratie, et améliorer l'efficacité des processus décisionnels. Les rôles et responsabilités des différentes entités seront clarifiés pour éviter les chevauchements et assurer une meilleure coordination.
- **Renforcer les capacités des gestionnaires** : Des programmes de formation ciblés seront mis en place pour les gestionnaires administratifs à tous les niveaux. Ces formations porteront sur la planification stratégique, la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire, et l'évaluation des performances. L'objectif est de doter les gestionnaires des compétences nécessaires pour piloter efficacement les réformes éducatives.
- **Introduire des systèmes de gestion axés sur les résultats** : Le Ministère adoptera une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), où les performances des structures et des personnels seront évaluées en fonction de la réalisation des objectifs stratégiques. Des indicateurs clés de performance seront définis, et des mécanismes de suivi et d'évaluation réguliers seront mis en place pour garantir que les actions menées sont en ligne avec les priorités du plan quinquennal.

- **Améliorer la transparence et la reddition de comptes** : Le Ministère mettra en place des mécanismes pour renforcer la transparence dans la gestion des ressources et la prise de décision. Des audits réguliers seront conduits, et les résultats seront publiés ¹⁶ pour garantir la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes. Les processus administratifs seront également digitalisés pour faciliter la traçabilité et l'accès à l'information.

COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La collaboration avec les partenaires techniques et financiers est cruciale pour le succès des réformes éducatives en République Démocratique du Congo. Cet aspect de la gouvernance vise à renforcer la coordination et l'alignement des interventions des partenaires avec les priorités nationales. Le Ministère s'engage à :

- **Mettre en place des plateformes de coordination** : Les plateformes de concertation et de coordination seront ravivées ou instituées à différents niveaux (national, provincial, local) pour faciliter le dialogue entre le Ministère, les partenaires techniques et financiers, et les autres parties prenantes. Ces plateformes permettront de partager des informations, de coordonner les actions, et de s'assurer que les interventions des partenaires sont alignées avec les objectifs stratégiques du Ministère.
- **Aligner les interventions des partenaires sur les priorités nationales** : Le Ministère veillera à ce que les projets et programmes financés par les partenaires soient en harmonie avec les priorités définies dans le plan quinquennal. Cela inclut l'intégration des actions des partenaires dans les plans d'action nationaux et la mise en place de mécanismes de suivi communs pour évaluer l'impact des interventions.
- **Renforcer la gestion des ressources extérieures** : Le Ministère améliorera la gestion des ressources provenant des partenaires en adoptant des procédures transparentes et efficaces. Les fonds seront alloués de manière stratégique en fonction des besoins identifiés, et leur utilisation sera régulièrement suivie et évaluée pour maximiser leur impact.
- **Faciliter l'assistance technique** : Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec les partenaires techniques pour bénéficier de leur expertise dans des domaines spécifiques, tels que l'élaboration des politiques et stratégies, la modernisation des curricula, la formation des enseignants, et l'intégration des technologies numériques. Cette assistance technique sera coordonnée pour éviter les duplications et assurer une synergie entre les différentes interventions.

AXE 4 : PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET DES VALEURS RÉPUBLICAINES

La promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines est un élément central de la vision éducative du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté. Cet axe stratégique vise à intégrer les valeurs civiques et patriotiques dans l'éducation et à encourager l'engagement actif des jeunes dans des initiatives communautaires, afin de former des citoyens responsables et engagés, capables de contribuer au développement social et à la cohésion nationale.

INTÉGRATION DES VALEURS CIVIQUES ET PATRIOTIQUES DANS L'ÉDUCATION

L'éducation à la citoyenneté est essentielle pour inculquer aux jeunes générations les valeurs républicaines qui fondent la société congolaise. Le Ministère s'engage à :

- **Réviser et enrichir les curricula pour inclure l'éducation civique et morale** : Les programmes scolaires seront révisés pour intégrer de manière systématique l'enseignement des valeurs civiques et patriotiques à tous les niveaux d'éducation. Les disciplines telles que l'histoire, l'éducation civique, et la sociologie seront enrichies pour renforcer la connaissance des institutions républicaines, des droits et devoirs des citoyens, et de l'importance de la participation démocratique.
- **Élaborer des manuels et des ressources pédagogiques spécifiques** : Le Ministère développera des manuels et des ressources pédagogiques dédiés à l'éducation civique, qui mettront en avant les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de justice, et de paix. Ces ressources seront adaptées aux différents niveaux d'enseignement et incluront des exemples concrets de comportements citoyens.
- **Former les enseignants à l'éducation à la citoyenneté** : Pour assurer une transmission efficace des valeurs républicaines, les enseignants seront formés aux approches pédagogiques spécifiques à l'éducation civique. Cette formation inclura des modules sur la promotion du civisme, la tolérance, et le respect de la diversité, ainsi que des techniques pour intégrer ces valeurs dans les autres matières enseignées.
- **Instaurer des rituels et des pratiques de citoyenneté dans les écoles** : Le Ministère encouragera l'instauration de pratiques symboliques dans les écoles, telles que le salut au drapeau, la récitation du serment du citoyen, et l'organisation de journées dédiées à la citoyenneté. Ces pratiques visent à renforcer le sentiment d'appartenance et à ancrer les valeurs patriotiques dans la vie quotidienne des élèves.

ENGAGEMENT DES JEUNES DANS DES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

L'engagement des jeunes dans des initiatives communautaires est crucial pour développer leur sens des responsabilités et leur participation active à la vie sociale et démocratique. Le Ministère s'engage à :

- **Promouvoir des projets communautaires dans les écoles** : Les écoles seront encouragées à initier des projets communautaires, tels que le nettoyage des espaces publics, la plantation d'arbres, ou l'organisation de campagnes de sensibilisation sur des enjeux locaux. Ces projets permettront aux élèves de mettre en pratique les valeurs apprises en classe et de contribuer concrètement au bien-être de leur communauté.
- **Créer des clubs et des associations scolaires dédiés à la citoyenneté** : Le Ministère soutiendra la création de clubs et d'associations au sein des écoles, où les élèves pourront discuter des questions de citoyenneté, organiser des débats, et proposer des actions pour améliorer leur environnement scolaire et communautaire. Ces structures offriront un espace pour l'expression des idées et l'initiation à la participation démocratique.
- **Encourager le bénévolat et l'engagement civique des jeunes** : Des programmes de bénévolat seront développés en partenariat avec des organisations locales et des ONG, permettant aux jeunes de s'engager dans des actions citoyennes en dehors du cadre scolaire. Ces programmes viseront à inculquer un sens du service public et de la solidarité, tout en offrant aux jeunes des opportunités de développement personnel et de leadership.
- **Organiser des campagnes nationales de sensibilisation à la citoyenneté** : Le Ministère, en collaboration avec d'autres institutions publiques et privées, lancera des campagnes nationales pour promouvoir la citoyenneté active et les valeurs républicaines. Ces campagnes incluront des événements tels que des forums, des concours, et des journées de réflexion sur des thèmes liés à la citoyenneté, afin de mobiliser l'ensemble de la population, en particulier les jeunes.

AXE 5 : INNOVATION ET DURABILITÉ

L'innovation et la durabilité sont des piliers essentiels pour assurer un avenir éducatif résilient et adapté aux défis du 21e siècle. Cet axe stratégique vise à intégrer des technologies avancées, comme l'intelligence artificielle, dans l'éducation et à développer les compétences nécessaires pour promouvoir un développement durable au sein de la République Démocratique du Congo.

INTÉGRATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'ÉDUCATION

L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le système éducatif est un levier puissant pour moderniser l'enseignement, personnaliser l'apprentissage, et améliorer la gestion administrative. Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté s'engage à :

- **Développer des solutions d'IA pour l'apprentissage personnalisé** : L'IA sera utilisée pour créer des outils d'apprentissage adaptatifs qui répondent aux besoins individuels des élèves. Ces outils permettront de personnaliser les parcours éducatifs, en identifiant les forces et les faiblesses de chaque élève et en proposant des exercices ciblés pour améliorer leurs performances.
- **Intégrer l'IA dans la gestion administrative des écoles** : Le Ministère encouragera l'utilisation de l'IA pour automatiser et optimiser les processus administratifs dans les établissements scolaires. Cela inclura la gestion des inscriptions, le suivi des résultats scolaires, et la planification des ressources, permettant ainsi de libérer du temps pour les tâches pédagogiques et d'améliorer l'efficacité globale du système.
- **Former les enseignants et les élèves aux technologies de l'IA** : Des programmes de formation seront mis en place pour familiariser les enseignants et les élèves avec les concepts et les applications de l'intelligence artificielle. L'objectif est de préparer les jeunes à maîtriser ces technologies et à comprendre leur impact sur la société, tout en développant une culture de l'innovation technologique dans les écoles.
- **Encourager la recherche et l'innovation en IA dans le secteur éducatif** : Le Ministère soutiendra la recherche et le développement dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée à l'éducation. Des partenariats seront établis avec des universités, des entreprises technologiques, et des institutions de recherche pour explorer de nouvelles applications de l'IA qui peuvent améliorer les résultats éducatifs et rendre l'apprentissage plus efficace et engageant.

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un enjeu mondial qui nécessite une prise de conscience et une action concertée, particulièrement dans le domaine de l'éducation. Cet objectif vise à inculquer aux élèves les compétences et les valeurs nécessaires pour contribuer activement à la durabilité environnementale, sociale, et économique. Le Ministère s'engage à :

- **Intégrer le développement durable dans les curricula** : Les programmes scolaires seront révisés pour inclure des modules spécifiques sur le développement durable, couvrant des sujets tels que la gestion des ressources naturelles, la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, et la promotion de l'économie circulaire. Ces modules seront adaptés à chaque niveau d'enseignement et liés aux réalités locales et globales.
- **Encourager les projets scolaires axés sur le développement durable** : Les écoles seront encouragées à développer des projets pratiques liés à la durabilité, tels que des jardins scolaires, des programmes de recyclage, et des initiatives de conservation de l'énergie. Ces projets permettront aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances tout en contribuant à la durabilité de leur communauté.
- **Sensibiliser les élèves à l'importance de la durabilité** : Des campagnes de sensibilisation seront organisées dans les écoles pour promouvoir les comportements durables, tels que la réduction de la consommation de plastique et la gestion responsable des déchets. Ces campagnes viseront à créer une culture de la durabilité chez les jeunes et à les inciter à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans leur vie quotidienne.
- **Former les enseignants aux enjeux du développement durable** : Le Ministère développera des programmes de formation continue pour les enseignants, axés sur les enjeux du développement durable et les méthodes pédagogiques innovantes pour enseigner ces concepts. Cette formation permettra aux enseignants de transmettre efficacement les connaissances et les compétences nécessaires pour préparer les élèves à relever les défis environnementaux du 21e siècle.

RÉSULTATS ATTENDUS



Le plan quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté est ambitieux et vise à transformer en profondeur le système éducatif de la République Démocratique du Congo. Les résultats attendus à l'horizon 2029 reflètent les objectifs stratégiques définis dans les axes prioritaires et se concentrent sur l'impact global sur le système éducatif ainsi que sur les indicateurs de succès à long terme.

IMPACT GLOBAL SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF À L'HORIZON 2029

D'ici 2029, la mise en œuvre du plan quinquennal devrait avoir un impact significatif sur le système éducatif congolais. Les résultats attendus incluent :

01

UN ACCÈS ÉLARGI ET ÉQUITABLE À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Tous les enfants congolais, indépendamment de leur sexe, de leur situation géographique ou de leur origine sociale, auront accès à une éducation de qualité. L'expansion et la modernisation des infrastructures scolaires, combinées à des politiques inclusives, auront permis de réduire les inégalités d'accès et d'assurer que chaque élève bénéficie d'un environnement d'apprentissage sûr et stimulant.

02

UNE AMÉLIORATION NOTABLE DE LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES

La révision des curricula, le renforcement de la formation des enseignants, et l'intégration des technologies numériques auront conduit à une amélioration substantielle des performances scolaires. Les élèves seront mieux préparés aux exigences du 21e siècle, avec des compétences solides en lecture, mathématiques, sciences, technologies, ainsi qu'une compréhension approfondie des valeurs civiques et républicaines.

03

UN SYSTÈME ÉDUCATIF RÉSILIENT ET DURABLE

Grâce à l'intégration de l'intelligence artificielle et au développement des compétences pour le développement durable, le système éducatif congolais sera plus résilient face aux défis futurs. Les écoles seront des modèles de durabilité, et les élèves seront formés pour être des leaders dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

04

UNE GOUVERNANCE ÉDUCATIVE RENFORCÉE ET TRANSPARENTE

La rationalisation de la gestion administrative et l'amélioration de la coordination avec les partenaires techniques et financiers auront permis de renforcer la gouvernance du secteur éducatif. Un système de gestion axé sur les résultats, avec des mécanismes transparents de suivi et d'évaluation, garantira une utilisation efficace des ressources et une reddition de comptes accrue.

05

UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET ENGAGÉE CHEZ LES JEUNES

La promotion des valeurs républicaines et l'engagement des jeunes dans des initiatives communautaires auront cultivé une nouvelle génération de citoyens responsables et engagés. Les jeunes congolais seront davantage impliqués dans la vie démocratique et sociale de leur pays, contribuant activement au développement de leurs communautés et à la cohésion nationale.

INDICATEURS DE SUCCÈS À LONG TERME

D'ici 2029, la mise en œuvre du plan quinquennal devrait avoir un impact significatif sur le système éducatif congolais. Les résultats attendus incluent :

01

TAUX DE SCOLARISATION ET D'ACHÈVEMENT :

- Augmentation du taux net de scolarisation à 95 % pour l'enseignement primaire et 85 % pour l'enseignement secondaire d'ici 2029.
- Augmentation du taux d'achèvement du primaire à 90 % et du secondaire à 75 %.

02

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES SCOLAIRES :

- Amélioration des résultats aux évaluations nationales en lecture et en mathématiques de 20 % d'ici 2029.
- Réduction des disparités de performances entre les zones urbaines et rurales, avec un écart de moins de 10 % d'ici 2029.

03

INCLUSION ET ÉQUITÉ

- Atteinte d'une parité filles-garçons à tous les niveaux de l'éducation, avec un ratio de 50:50 d'ici 2029.
- Augmentation de l'accès à l'éducation pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, avec 10% des écoles dotées d'infrastructures accessibles et adaptées.

04

UTILISATION DES TECHNOLOGIES DANS L'ÉDUCATION :

- Intégration des technologies numériques dans 60 % des écoles, avec un taux d'utilisation des TIC par les enseignants et les élèves de 40 % d'ici 2029.
- Mise en place de plateformes d'apprentissage en ligne dans 60 % des écoles secondaires

05

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE :

- Participation de 70 % des élèves à des projets communautaires ou à des activités de bénévolat d'ici 2029.
- Réduction de 50 % des comportements antisociaux dans les écoles, avec une augmentation correspondante des comportements civiques et respectueux.

06

GOUVERNANCE ET GESTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF :

- Publication annuelle des rapports de performance du secteur éducatif, avec des audits transparents sur l'utilisation des fonds publics et des ressources extérieures.
- Augmentation de 30 % de l'efficacité administrative grâce à l'automatisation et à l'optimisation des processus de gestion.

CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION



Le succès du plan quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté repose sur un cadre robuste de suivi et d'évaluation. Ce cadre vise à assurer que les objectifs stratégiques sont atteints de manière efficace et transparente, en fournissant des 23 mécanismes pour surveiller les progrès, évaluer les résultats, et ajuster les priorités en fonction des défis et des opportunités qui se présentent.

MÉCANISMES DE SUIVI STRATÉGIQUE

Pour garantir un suivi rigoureux des actions entreprises dans le cadre du plan quinquennal, le Ministère mettra en place plusieurs mécanismes de suivi stratégique :

- **SYSTÈME DE SUIVI DES PERFORMANCES**

Un système de gestion axée sur les résultats (GAR) sera institué pour suivre les performances des programmes et des projets à tous les niveaux. Ce système permettra de collecter et d'analyser des données quantitatives et qualitatives sur les indicateurs clés de performance (KPI) définis dans le plan, facilitant ainsi le suivi continu des progrès.

- **COMITÉS DE SUIVI ET DE COORDINATION**

Des comités de suivi seront établis aux niveaux national, provincial, et local pour superviser la mise en œuvre du plan quinquennal. Ces comités incluront des représentants du Ministère, des partenaires techniques et financiers, et des parties prenantes clés, garantissant une coordination efficace et une communication transparente entre tous les acteurs impliqués.

- **RAPPORTS TRIMESTRIELS ET ANNUELS**

Des rapports de suivi seront produits trimestriellement et annuellement pour documenter les progrès réalisés, identifier les défis rencontrés, et proposer des recommandations pour améliorer l'exécution des activités. Ces rapports seront partagés avec toutes les parties prenantes et serviront de base pour les réunions de suivi stratégique.

• OUTILS DE SUIVI NUMÉRIQUE

Le Ministère développera des plateformes numériques pour le suivi en temps réel des activités et des résultats. Ces outils permettront de centraliser les données, de faciliter la visualisation des progrès, et d'identifier rapidement les écarts par rapport aux objectifs planifiés. Ils offriront également un accès transparent aux informations pour les partenaires et les parties prenantes.

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRÈS

L'évaluation périodique est essentielle pour mesurer l'efficacité des interventions et pour ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus. Le Ministère s'engage à :

• ÉVALUATIONS À MI-PARCOURS

Une évaluation à mi-parcours sera réalisée à la fin de la troisième année du plan quinquennal. Cette évaluation approfondie examinera les progrès réalisés par rapport aux objectifs initiaux, analysera les facteurs de succès et les obstacles rencontrés, et formulera des recommandations pour la seconde phase du plan. Cette évaluation sera menée par un comité indépendant pour garantir l'objectivité.

• ÉVALUATIONS ANNUELLES

En plus de l'évaluation à mi-parcours, des évaluations annuelles seront réalisées pour suivre les résultats à court terme et identifier les ajustements nécessaires pour maintenir le cap sur les objectifs stratégiques. Ces évaluations incluront des consultations avec les parties prenantes, des enquêtes sur le terrain, et l'analyse des données collectées à travers le système de suivi des performances.

• ÉTUDES D'IMPACT

Des études d'impact spécifiques seront menées sur les principales initiatives du plan, telles que l'intégration des technologies numériques, l'éducation à la citoyenneté, et les programmes de développement durable. Ces études évalueront l'impact à long terme des interventions sur les élèves, les enseignants, et les communautés, et fourniront des insights pour l'amélioration continue des politiques éducatives.

ADAPTATION ET RÉVISION DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Le plan quinquennal est conçu pour être dynamique et adaptable, permettant des révisions et des ajustements en fonction de l'évolution des contextes internes et externes. Le Ministère adoptera une approche flexible pour s'assurer que les priorités stratégiques restent pertinentes et alignées avec les besoins émergents :

- **RÉVISIONS ANNUELLES DES PRIORITÉS**

Chaque année, les résultats des évaluations annuelles et des études de suivi seront utilisés pour réviser et, si nécessaire, réorienter les priorités stratégiques du plan. Cette révision tiendra compte des nouveaux défis, des leçons apprises, et des opportunités qui se présentent, garantissant ainsi que le plan reste aligné avec les réalités du terrain.

- **MÉCANISMES DE RÉTROACTION CONTINUE**

Le Ministère mettra en place des mécanismes de rétroaction continue avec les parties prenantes, y compris les enseignants, les élèves, les parents, et les partenaires. Ces mécanismes incluront des consultations régulières, des enquêtes de satisfaction, et des groupes de discussion, permettant d'incorporer les perspectives et les suggestions des différents acteurs dans la révision des stratégies.

- **FLEXIBILITÉ DANS L'ALLOCATION DES RESSOURCES**

Le Ministère s'assurera que l'allocation des ressources reste flexible pour répondre rapidement aux besoins prioritaires identifiés lors des évaluations périodiques. Les ressources pourront être réorientées vers des initiatives qui démontrent un impact élevé ou vers des zones qui nécessitent une attention accrue.

- **PLAN D'ACTION RÉVISÉ POUR LA SECONDE PHASE**

Suite à l'évaluation à mi-parcours, un plan d'action révisé sera élaboré pour la seconde phase du plan quinquennal. Ce plan révisé intégrera les recommandations issues des évaluations, les nouvelles priorités stratégiques, et les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2029.

PROPOSITION DE FINANCEMENT



La mise en œuvre du plan quinquennal 2024-2029 nécessite un financement substantiel, à la hauteur des ambitions fixées. Pour assurer le succès du plan, le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté propose un ensemble de mécanismes de financement diversifiés, alliant des ressources publiques nationales, des contributions internationales, des partenariats avec le secteur privé, et des solutions de financement innovantes.

FINANCEMENT PUBLIC

Pour garantir un suivi rigoureux des actions entreprises dans le cadre du plan quinquennal, le Ministère mettra en place plusieurs mécanismes de suivi stratégique :

- BUDGET NATIONAL DE L'ÉDUCATION**

Le financement principal proviendra du budget national alloué à l'éducation. Une augmentation progressive du budget de l'éducation est envisagée pour répondre à l'importance stratégique de ce secteur dans le développement du pays.

- PARTENARIATS INTER-MINISTÉRIELS**

Des collaborations avec d'autres ministères (Finances, Infrastructures, PTNTIC, Environnement) permettront de cofinancer des initiatives liées à leurs domaines respectifs.

FINANCEMENT DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

• AIDE INTERNATIONALE

Le Ministère sollicitera des dons et des prêts concessionnels auprès d'organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'UNICEF, et l'UNESCO, ainsi que des agences de développement comme l'USAID, l'AFD, et la GIZ.

• PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Le secteur privé sera mobilisé pour financer des infrastructures scolaires, fournir des équipements numériques, et co-développer des programmes éducatifs.

• FONDATIONS ET ONG

Des fonds seront également mobilisés via des fondations et des ONG internationales, qui soutiennent des projets d'éducation et de développement durable.

MÉCANISMES INNOVANTS DE FINANCEMENT

• FINANCEMENT BASÉ SUR LES RÉSULTATS (RBF)

Ce mécanisme de financement, conditionné à l'atteinte de résultats spécifiques, pourrait être utilisé pour des projets de modernisation des infrastructures et d'intégration des TIC.

• CROWDFUNDING ET FINANCEMENT PARTICIPATIF

Des campagnes de financement participatif pourront être lancées pour soutenir des projets spécifiques, tels que l'équipement numérique d'écoles ou le développement de modules d'éducation à la citoyenneté.

RATIONALISATION DES DÉPENSES

• RÉDUCTION DES COÛTS ADMINISTRATIFS

L'optimisation des processus administratifs permettra de réduire les dépenses inutiles et de réaffecter les ressources vers des projets prioritaires définis dans le plan quinquennal.

• UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES EXISTANTES

Le Ministère réaffectera les fonds disponibles dans le budget actuel de l'éducation vers les priorités stratégiques du plan.

CONCLUSION



SYNTHÈSE DE L'AMBITION DU MINISTÈRE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Le plan quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté incarne une vision ambitieuse et transformative pour l'éducation en République Démocratique du Congo. Au cours des cinq prochaines années, le Ministère s'engage à bâtir un système éducatif inclusif, équitable, moderne, et résilient, capable de préparer les jeunes générations à relever les défis du 21e siècle tout en consolidant les fondements de la citoyenneté et des valeurs républicaines.

Ce plan met en avant des objectifs stratégiques clairs, articulés autour de l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, la promotion de l'équité et de l'inclusion, le renforcement du développement professionnel des enseignants et des inspecteurs, la modernisation du système éducatif par l'intégration des technologies de l'information et de la communication, et le développement d'une nouvelle citoyenneté. En outre, il propose des axes prioritaires qui visent à transformer les infrastructures scolaires, à améliorer la qualité des apprentissages, à renforcer la gouvernance éducative, et à promouvoir l'innovation et la durabilité.

À l'horizon 2029, l'impact global de ce plan se traduira par un accès élargi et équitable à l'éducation, une qualité d'enseignement améliorée, une gouvernance renforcée et transparente, et une génération de jeunes citoyens engagés, prêts à contribuer activement au développement de leur pays. Les indicateurs de succès à long terme définis permettront de mesurer les progrès réalisés et d'assurer que les objectifs ambitieux du plan sont atteints.

APPEL À L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Pour que cette vision devienne réalité, l'engagement de toutes les parties prenantes est indispensable. Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté **lance un appel à tous les acteurs impliqués dans le secteur éducatif - les enseignants, les inspecteurs, les élèves, les parents, les communautés locales, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les autorités nationales et locales - à unir leurs efforts pour soutenir la mise en œuvre de ce plan.**

L'éducation est un bien commun qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies et ressources disponibles. Chaque partie prenante a un rôle crucial à jouer pour garantir le succès de ce plan quinquennal. Les enseignants et les inspecteurs, en première ligne, sont appelés à incarner les valeurs républicaines et à adopter les nouvelles pratiques pédagogiques pour améliorer la qualité des apprentissages. Les parents et les communautés locales doivent s'engager activement dans la vie scolaire, en soutenant les initiatives éducatives et en créant un environnement propice à l'apprentissage.

Enfin, le Ministère réitère son engagement à travailler de manière transparente, collaborative et inclusive, en s'assurant que chaque décision prise reflète les besoins et les aspirations de tous les acteurs du secteur éducatif. **C'est ensemble, dans un esprit de coopération et de solidarité**, que nous pourrons construire un système éducatif qui non seulement répond aux besoins immédiats de notre pays, mais qui prépare également un avenir meilleur pour toutes les générations à venir.

**NOUS SOMMES L'ÉDUCATION NATIONALE, NOUS PRÉPARONS L'AVENIR DE
NOS ENFANTS, NOUS CONSTRUISONS LA NATION.**

